

King's Bench File Number/N° du dossier — Cour du Banc du Roi : _____

**NOTICE OF TERMINATION OF
SUSPENSION OR REFUSAL
TO ISSUE OR RENEW**

**THE DOMESTIC VIOLENCE
AND STALKING ACT**

**AVIS D'ÉCHÉANCE DE LA SUSPENSION OU
DU REFUS DE DÉLIVRER OU DE
RENOUVELER UN PERMIS DE CONDUIRE**

**LOI SUR LA VIOLENCE FAMILIALE ET
LE HARCÈLEMENT CRIMINEL**

To the Registrar of Motor Vehicles:

Destinataire : le registraire des véhicules
automobilesThis notice relates to the following person (referred
to in this document as "the Respondent"):Le présent avis a trait à la personne suivante
(« l'intimé ») :

LAST NAME/NOM	FIRST NAME/PRÉNOM	OTHER NAMES/AUTRES NOMS ET PRÉNOMS		
ADDRESS/ADRESSE				
DRIVER'S LICENCE NO./N° DE PERMIS DE CONDUIRE	PROVINCE	DATE OF BIRTH/DATE DE NAISSANCE		
		DAY/JOUR	NAME OF MONTH/NOM DU MOIS	YEAR/ANNÉE

I HEREBY CERTIFY THAT an order was made by
the Court of King's Bench pursuant to s.15(5) of
The Domestic Violence and Stalking Act
terminating the previous order of the court under
that Act that [*check the statement that applies*]:

J'ATTESTE PAR LES PRÉSENTES QUE la Cour
du Banc du Roi a rendu, en vertu du
paragraphe 15(5) de la *Loi sur la violence familiale
et le harcèlement criminel*, une ordonnance
mettant fin à l'application de l'ordonnance qu'elle a
rendue antérieurement en vertu de cette loi et qui
(*cocher l'énoncé qui s'applique*) :

- suspended a driver's licence issued to the Respondent/prévoyait la suspension d'un permis de conduire
délivré à l'intimé;
- prohibited the issuance of a driver's licence to, or the renewal of a driver's licence of, the
Respondent/interdisait la délivrance d'un permis de conduire à l'intimé ou son renouvellement.

The termination takes effect as of [*day, name of month, year*]/L'application de l'ordonnance antérieure prend
fin le (*jour, nom du mois, année*).

Date : _____
(day/jour) (month/mois) (year/année)

Name and Position of Court Officer (please print)/
Nom et poste de l'auxiliaire de la justice
(en caractères d'imprimerie)

Signature of Court Officer/
Signature de l'auxiliaire de la justice